

Éducation : Des bancs de l'amitié pour lutter contre le harcèlement

Pour lutter contre le harcèlement, des bancs de l'amitié ont été installés dans les écoles de Meudon. L'objectif : renforcer les liens entre les élèves et offrir un espace où chacun peut se sentir écouté et soutenu.

Publié le 07/11/2024 – Mis à jour le 27/01/2025



Les moyens mis en œuvre

Chaque année, près d'un élève sur dix est victime de harcèlement scolaire. Pour lutter contre ce phénomène, la Ville de Meudon agit !

Au sein de l'école Le Val-Robert Badinter, deux bancs de l'amitié ont été inaugurés. Ces bancs installés dans plusieurs écoles meudonnaises, permettent de créer du lien entre les enfants et d'éviter la marginalisation de certains. L'inclusion et l'empathie sont donc au centre de cette démarche.

La lutte contre le harcèlement est un combat mené, dès le plus jeune âge, dans les accueils de loisirs où tous les animateurs ont suivi une formation pour apprendre à détecter les signaux faibles et savoir comment réagir. Ils proposent des ateliers avec des mises en situation concrètes pour investir les enfants dans leur rôle de donneur d'alerte. Pour les plus grands, une exposition itinérante «*Le Harcèlement parlons-en*» a fait le tour des collèges au mois de novembre.

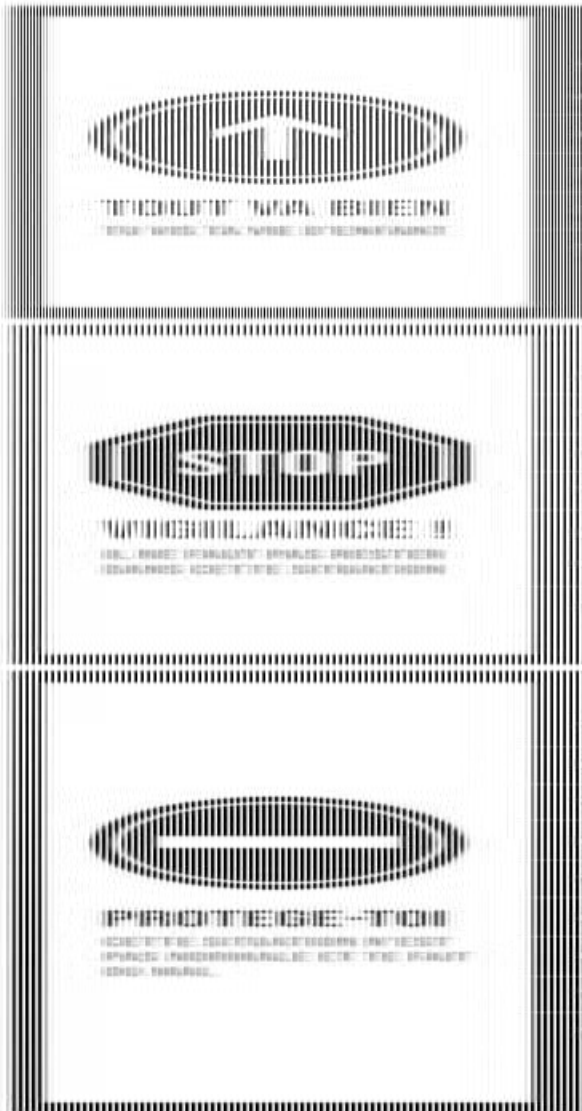
Et quand prévenir ne suffit plus, la Ville travaille avec les centres Relier, spécialisés dans la prise en charge des jeunes victimes. Ce partenariat permet un soutien concret et un suivi personnalisé aux enfants et adolescents qui en ont besoin.

Détecter une situation de harcèlement

Pour permettre aux élèves de repérer les situations qui posent problème, il existe le harcélomètre. Cette règle graduée identifie les situations qui doivent alerter et conduire à demander de l'aide en cas de harcèlement scolaire.

Harce

QUAND LES KIDS



NUMÉ

VICTIME OU TÉMOIN



Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30*

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40